

Direction Générale des Services Techniques et de l'Urbanisme
novembre 2022

le 22

Direction des Espaces Publics et des Déplacements

CM/PB/PF/2022 - CR

Dossier suivi par Pascal BAGNEAUX

☎ 01 49 74 76 47

Relevé de décision sur la Piétonisation de la rue MIchelet

Suite à la réunion de consultation du mardi 4 octobre 2022 concernant la piétonisation de la rue Michelet. Il a été décidé de poursuivre l'expérimentation pour six mois avant d'organiser une nouvelle réunion. Durant cette période, il s'agira de traiter la problématique du report de trafic sur la rue Béranger et sur la rue Denis Papin.

Pour rappel, le trafic routier de la rue Béranger a été multiplié par 3 (150 UVP - --> 46 UVP). Il a été décidé d'inverser le sens de circulation de cette voie avant la fin de l'année 2022. Pour cela, l'accès par la rue Michelet via la rue de Verdun, la circulation sera interdite sauf aux véhicules de services publics et aux riverains de la rue.

La signalétique sera également renforcée, en amont de la rue Michelet (par l'accès par le boulevard de Verdun), de la rue Béranger et de la rue Denis Papin (avec notamment l'interdiction d'accès pour les poids lourds +3,5 tonnes)

Il sera également étudié l'extension de la piétonisation sur la rue Lesage.